



Barreau du Québec

Comité de l'inspection professionnelle

Liste de contrôle

Droit pénal

Mars 2003

Cette liste de contrôle est une adaptation autorisée de "*Practice Checklists Manual*" publié par la *Law Society of British Columbia*. Aux fins de comparaison, veuillez vous référer au site Web <www.lawsociety.bc.ca>

Le Barreau du Québec est propriétaire de tous les droits d'auteur dans cette traduction
adresse Internet: <www.barreau.qc.ca>

Liste de contrôle

Droit pénal

Table des matières

PROCÉDURE PÉNALE

1. Les questions préliminaires	1-1
2. La comparution	1-6
3. L'enquête pour mise en liberté	1-7
4. La communication de la preuve transmise lors d'une des étapes ou lors d'une étape distincte (Proforma)	1-7
5. L'enquête préliminaire	1-8
6. La préparation du procès	1-12
7. Le procès	1-14
8. La détermination de la peine	1-16
9. Le suivi	1-16

PROCÉDURE DE MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE PAR VOIE JUDICIAIRE

1. L'entrevue avec le client	2-1
2. La préparation de l'enquête pour mise en liberté provisoire	2-3
3. L'enquête pour mise en liberté provisoire	2-7
4. Le suivi de l'enquête pour mise en liberté provisoire	2-7

DÉTERMINATION DE LA PEINE

1. L'entrevue avec le client	3-1
2. La préparation de l'audition	3-3
3. La communication avec la Couronne afin de connaître sa position	3-9
4. L'audition	3-9
5. Le suivi de la détermination de la peine	3-10

INTERROGATOIRE DES TÉMOINS DANS UN PROCÈS DE CONDUITE D'UN VÉHICULE À MOTEUR AVEC LA CAPACITÉ AFFAIBLIE PAR L'EFFET DE L'ALCOOL OU D'UNE DROGUE

1. L'interrogatoire du conducteur, des passagers et des piétons	4-1
2. L'interrogatoire du policier chargé de l'enquête	4-5
3. L'interrogatoire du technicien qualifié	4-13